

FOCUS



Portrait d'un projet : Vie pro - Vie perso

le 27/05/2010



27 Mai 2010 - Nombreuses sont les personnes accompagnées chez BPI qui décident de se lancer dans la création de leur entreprise. C'est le cas de Karen Demaison, accompagnée par BPI depuis le début de cette année. Elle répond à nos questions.

Vous êtes accompagnée en création d'entreprise par BPI depuis le début de cette année. Que pouvez-vous nous dire sur votre projet ?

La naissance de mon fils en 2006 m'a permis de prendre conscience de la difficulté à articuler la vie professionnelle avec la vie familiale. En septembre 2008, j'ai décidé de préparer un Master en Ressources Humaines et Responsabilité Sociale d'Entreprise à l'IAE de Paris, pour mettre en perspective mon expérience en Ressources Humaines et ainsi prendre du recul sur cette fonction.

Dans ce cadre, j'ai rédigé un mémoire d'analyse ayant pour sujet « Articulation vie professionnelle – vie familiale : la quête d'un impossible absolu ? Cas des salariés –parents : du discours aux pratiques des entreprises. »

En effet, le 11 avril 2008, un événement a particulièrement retenu mon attention, celui du lancement de la [Charte de la Parentalité](#), soutenue par Xavier Bertrand, Ministre du travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la solidarité, et Nadine Morano, Secrétaire d'Etat en charge de la Famille.

L'objectif de cette Charte est de "permettre une meilleure prise en compte de la parentalité au sein du monde professionnel."

Mon expérience professionnelle, la rédaction du mémoire d'analyse ainsi que les cours suivis à l'IAE m'ont permis de faire le constat criant que l'articulation des temps de vie en entreprise était assez peu prise en compte.

Mon projet consiste à conseiller les entreprises sur l'articulation des temps de vie en entreprise. Il comprend 3 volets :

le conseil

>Exemple de prestations :

- Définir des dispositifs et outils de management pour mieux prendre en compte le temps dans l'entreprise (ex : entretiens annuels d'évaluation, indicateurs pertinents pour mesurer l'impact de l'articulation des temps sur la santé économique de l'entreprise (turn over, recrutement,...))
- Evaluer sa politique RH au regard des enjeux de conciliation vie professionnelle – vie personnelle

la formation

>Exemples de prestations :

- Manager autrement...en intégrant la thématique de l'articulation vie professionnelle – vie familiale
- Les pratiques managériales & RH (l'articulation des temps & la santé au travail et la politique d'accompagnement des retours à l'activité après de longues interruptions)

la veille sociale

>Exemple de prestations :

- Newsletter mensuelle décryptant les tendances en terme de pratiques concernant les temps de vie en entreprise

Pourquoi ce projet ?

Je souhaite vraiment apporter mes connaissances et expériences aux entreprises sur ce sujet pour remettre l'humain au cœur de l'organisation. Ainsi, la thématique de l'articulation des temps en entreprise met en lumière d'autres thématiques comme l'organisation du travail, la prévention du stress (risques psychosociaux), l'égalité professionnelle homme – femme, la responsabilité sociale d'entreprise ou encore le développement de compétences dans un contexte de marché tendu.

L'articulation vie professionnelle – vie personnelle fait partie d'une thématique à part entière dans la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE). En effet, les mesures favorables à la famille ne relèvent plus de l'aide sociale mais elles

doivent être reconnues comme un élément central d'une politique de ressources humaines efficiente. Ainsi, l'innovation porte sur le contenu des politiques de ressources humaines des entreprises qui se traduisent par un taux de retour plus élevé des salariés à leur poste après la naissance d'un enfant, par l'allongement du temps de travail lors de la réintégration dans l'entreprise et par un nombre plus important de carrières menées en interne.

Qui sont vos futurs clients ? Leur profil ?

Mes futurs clients se composent des entreprises ayant signé la [Charte de la Parentalité](#) mais également celles qui ne sont pas signataires, des syndicats, des IRP, les cabinets de conseil & d'organisation, les organismes de formation, des lieux-ressources pour les parents.

Depuis avril 2008, plus de 150 entreprises se sont engagées à appliquer les principes de la Charte de la Parentalité et un Observatoire de la Parentalité a été mis en place depuis novembre 2008 pour suivre ces entreprises et pour permettre également des échanges de bonnes pratiques.

Savez-vous que 72 % des salariés parents ne sont pas satisfaits de l'articulation vie professionnelle - vie familiale et pensent que leur employeur ne fait pas grand chose ? (source : enquête Viavoice, 2009, baromètre Observatoire de la Parentalité)

Comment le cabinet BPI vous aide-t-il à construire votre projet ?

BPI m'aide à construire mon projet grâce au parcours balisé en création d'entreprise (ateliers spécifiques, accompagnement par une consultante spécialisée en création d'entreprise et par une consultante qui coordonne l'ensemble).

De plus, BPI me permet d'accéder à la fois au club des chefs d'entreprise (lieu très riche en échanges d'expériences et en échange de cartes de visites) et également au réseau des candidats BPI accessible sur BPI OnLine.

Comment communiquez-vous autour de votre projet ? Comment utilisez vous les réseaux sociaux ?

Pour communiquer sur mon projet, j'ai opté d'une part pour la stratégie numérique. C'est-à-dire que j'utilise au mieux les ressources internet. En effet, j'ai créé dans un premier temps mon profil Vidéo et LinkedIn. Et ensuite j'ai créé un [blog professionnel](#).

Avec ce blog, je souhaite partager mes lectures, analyses, interviews et participation à des événements en lien avec la thématique de l'articulation vie professionnelle - vie personnelle. Et, je souhaite aussi participer activement à la prise en compte de cette thématique dans les politiques RH.

Je communique également via Facebook et Twitter.

Les résultats commencent à se faire sentir : des référencement sur le site de l'ORSE ([Observatoire de la Responsabilité Sociale d'Entreprise](#)), sur le blog d'une journaliste Gaëlle PICUT « [En aparté](#) ».

J'ai été sollicitée dernièrement par l'[Observatoire de la Parentalité en Entreprise](#) pour participer à la rédaction d'un guide parentalité pour les managers de proximité et j'ai également fait une présentation à la [FIECI](#) (Fédération Nationale du personnel de l'Encadrement des Sociétés de Service Informatique, des Etudes, du Conseil et de l'Ingénierie) sur l'articulation des temps de vie dans les entreprises de conseil, ingénierie et SSII.

D'autre part, je participe régulièrement aux clubs d'entrepreneurs, de Ressources Humaines, aux colloques spécialisés sur le sujet de l'articulation des temps de vie.

Enfin, je me rends dans d'autres lieux comme par exemple [les mam'cafés](#). C'est un événement mensuel organisé par le réseau des Mompreneurs : mamans et entrepreneurs.

Je provoque ainsi des rencontres pour enrichir mon offre et pourquoi pas créer des synergies d'activités.

Si tout se passe comme vous l'envisagez, comment vous voyez-vous dans 5 ans ?

Dans 5 ans, le sujet de l'articulation vie professionnelle – vie personnelle sera partie intégrante des politiques de Ressources Humaines. Il y aura (peut-être) un audit « family friendly » dans les entreprises comme les audits ISO 9000 et 14001. Ce sera un critère de choix pour les futurs candidats à un emploi. Il sera donc nécessaire d'innover encore dans les mesures d'articulation vie professionnelle – vie personnelle.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours professionnel ?

J'ai une expérience professionnelle de 11 ans mêlant à la fois le conseil en organisation, la formation et les ressources humaines.

Consultante et formatrice pendant 7 ans chez EFII (cabinet de conseil et de formation) puis chez Altran (cabinet conseil en ingénierie et Recherche & Développement) pour de nombreux clients du CAC 40. Puis, Responsable Ressources Humaines pendant 4 ans chez Altran.

Tout au long de mon parcours professionnel, j'ai su créer les opportunités pour pouvoir changer de métiers régulièrement : d'abord Responsable Assurance Qualité, consultante en organisation et formatrice, Responsable Ressources Humaines et enfin consultante indépendante en Ressources Humaines et Responsabilité Sociale d'Entreprise. Je pense que c'est une disposition d'esprit et aussi lié à mon expérience professionnelle dans le milieu du conseil.

Voulez-vous ajouter autre chose ?

Savoir créer un réseau et le maintenir : cela s'apprend mais c'est aussi, je pense, une posture et un état d'esprit. En effet, les postures d'empathie, d'écoute et de partage sont indispensables pour élargir son cercle de connaissances et pourquoi pas créer des synergies d'activités professionnelles.

J'ai lancé un [sujet de discussion dans les forums de BPI OnLine](#) afin de partager nos expériences et idées sur l'articulation vie personnelle et vie professionnelle. J'espère que ce sera pour chacun l'occasion d'élargir son réseau.

Merci Karen d'avoir présenté votre projet à toute la communauté BPI, nous espérons que d'autres témoignages viendront enrichir cette collection de Portraits de projets.

Elisabeth Guilbaud, manager de la communauté